

Le commandant Cattelin

I . Le commandant Cattelin. 1891.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

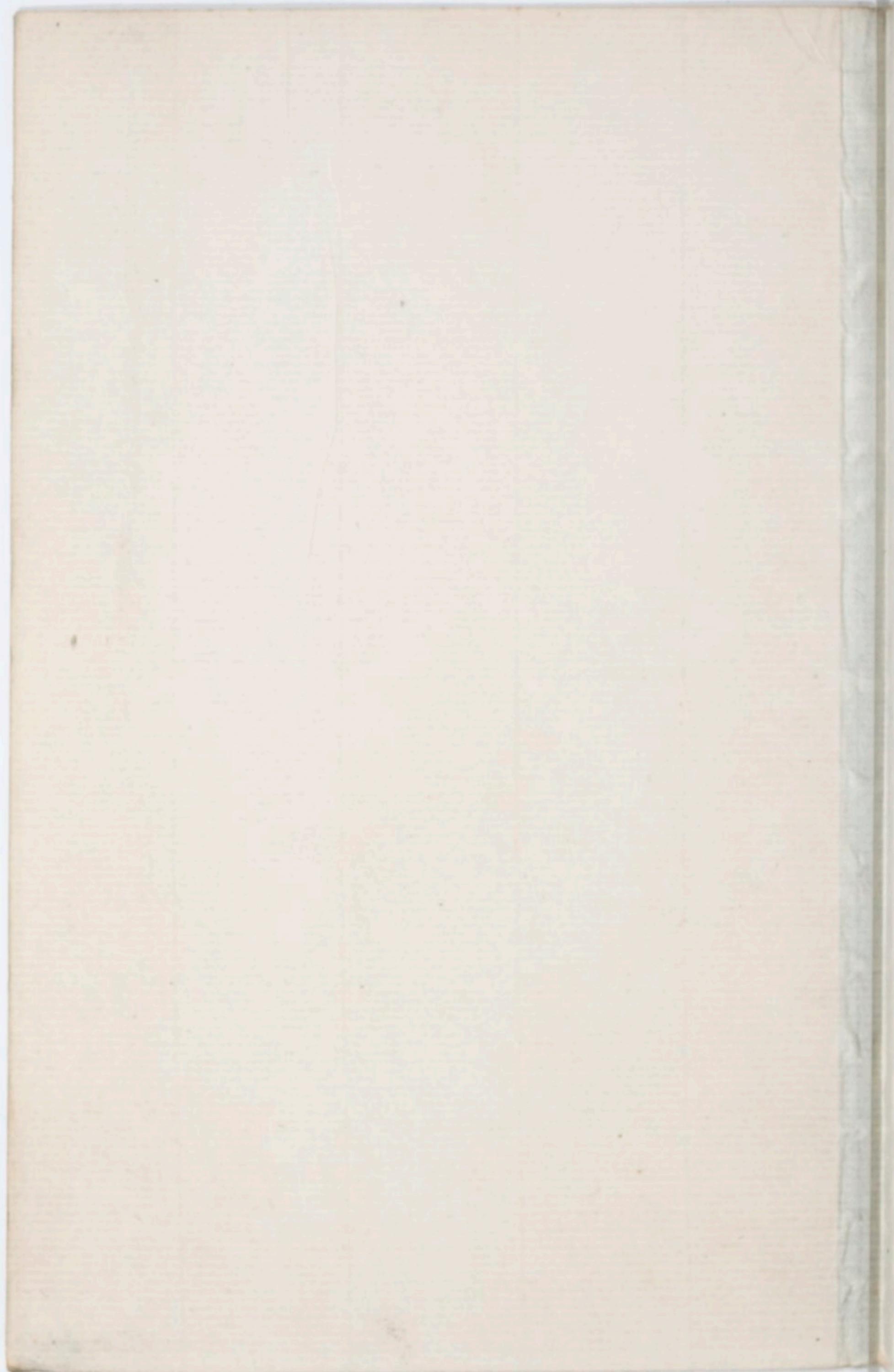
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

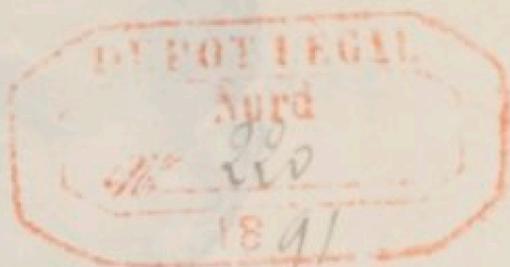
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

L²⁷
L³²
40179.



LE COMMANDEANT CATHERIN

10
11
12



LE COMMANDANT CATTELIN

Ln²⁷
40179



Ln²⁷
0179



LE COMMANDANT

CATTELIN

Ancien Élève de l'Institution libre de Marcq.

Louis-Clément-Joseph CATTELIN, né à Cambrai, le 27 février 1846, fut nommé sous-lieutenant au 28^e de ligne à sa sortie de Saint-Cyr, au mois d'octobre 1868.

Pendant la campagne de 1870, faisant partie du corps d'armée du maréchal Canrobert, il prit part aux premières batailles qui se livrèrent sous Metz. Le 18 août, au village de St-Privat, sa compagnie est chargée de protéger la retraite de l'artillerie française qui manque de munitions. Après un combat qui dure 20 minutes, de la compagnie, sur les 110 hommes qui la composaient, il ne reste plus que 4 hommes et le sous-lieutenant Cattelin qui a été atteint de trois balles sans qu'aucune l'ait blessé grièvement. Entouré de toutes parts, il est fait prisonnier; il veut alors briser son sabre plutôt que de le rendre, mais on lui arrache des mains.

Cette résistance avait permis à l'artillerie de se retirer. Il fut emmené en Prusse et interné à Dantzig jusqu'au mois d'avril 1871.

Rentré en France, il fut nommé lieutenant et incorporé au 5^e de ligne. Nommé capitaine le 6 février 1874, adjudant-major en 1876, il quitta ce régiment en 1883 et passa, sur sa demande, au régiment de la légion étrangère, en Afrique, dont les bataillons partent successivement pour le Tonkin.

Son tour ne se fait pas attendre ; embarqué le 17 août, il arrive dans la baie d'Along le 17 septembre, et débarqua à Haïphong le 19. Placé sous les ordres du colonel Duchesne, il remplit d'abord les fonctions de major dans la citadelle de Hong-Hoa ; il prit part aux combats des 20 et 21, à Juoc et Drong-Mou. Sa brillante conduite dans ces deux combats, où la légion étrangère a décidé du succès, lui vaut des félicitations sur le champ de bataille et une proposition pour le grade de chef de bataillon.

C'est à ce moment qu'il est chargé, comme chef de détachement de la légion (2 compagnies) et avec le commandant Dominé, de la défense de Tuyen-Quan.

Dans le *Journal du siège de Tuyen-Quan*, que tous les journaux ont publié par ordre du Ministère de la guerre, on voit le nom de Cattelin cité pour nombre de faits d'armes, où il fait preuve de bravoure et de fermeté. Entre autres, le 24 février où il repousse, à la tête d'une section de réserve, les chinois qui avaient réussi à pénétrer dans la place ; il fait sonner la charge et pousse droit aux brèches à la baïonnette ; les chinois s'enfuient en laissant nombre de morts et deux drapeaux sur le terrain. Pour ce fait, après le siège, il est cité à l'ordre du jour de l'armée par le général Brière de l'Isle. Voici le texte officiel de cet ordre :

« CORPS EXPÉDITIONNAIRE DU TONKIN.

» *Ordre général N° 74.*

» Le général commandant le corps expéditionnaire, cite à l'ordre du jour, à l'occasion du siège de Tuyen-Quan, les mili-

taires dont les noms suivent et qui se sont particulièrement distingués au siège du 26 janvier au 3 mars.

Cattelin, capitaine adjudant-major au 2^e régiment étranger, fermeté inébranlable à la tête de la réserve dont il a eu le commandement pendant tout le siège, a fait échouer toutes les tentatives de l'adversaire pour forcer les brèches, s'est particulièrement distingué le 24 février en chargeant à la baïonnette, avec une section, un groupe de chinois qui avait réussi à pénétrer dans la place et qui s'est enfui en abandonnant deux drapeaux. »

Après le siège, il fut envoyé à Phu-long-Tuong surveiller la frontière chinoise.

Nommé chef de bataillon au 1^{er} tirailleurs algériens, à la date du 2 juillet 1885, il quitta le 12 septembre, avec un profond regret, son ancien bataillon où il ne comptait que des amis et compagnons d'armes, pour aller prendre son commandement à Phu-Doan, et arriva à Hanoï le 14 septembre où il succombait, le 19, emporté par le choléra.

Le commandant Cattelin avait 39 ans ; il laissait une veuve et une petite fille de 4 ans ; il avait épousé, en 1879, Mlle Michel du Saucey de Littry (Calvados).

Sa perte a été vivement ressentie par tous ceux qui l'ont connu ; beaucoup de ses compagnons d'armes ont envoyé à sa femme ou à son père de hauts témoignages de leurs regrets et de leur estime, et entre autres le colonel Dominé qui écrivait : « Ai-je besoin de vous dire, Monsieur, combien la perte de votre vaillant fils sera ressentie par l'armée toute entière où il s'était acquis une place si honorable ; moi, qui l'ai si intimement connu, je sais mieux que tout autre ce dont il était capable, mais, par la fermeté son caractère, par son intelligence des choses de la guerre, il était appelé au plus brillant avenir. Que de fois j'ai eu à me louer d'avoir suivi ses conseils éclairés. »

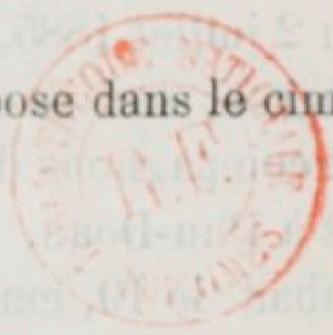
Et dans une autre lettre, en parlant des événements du

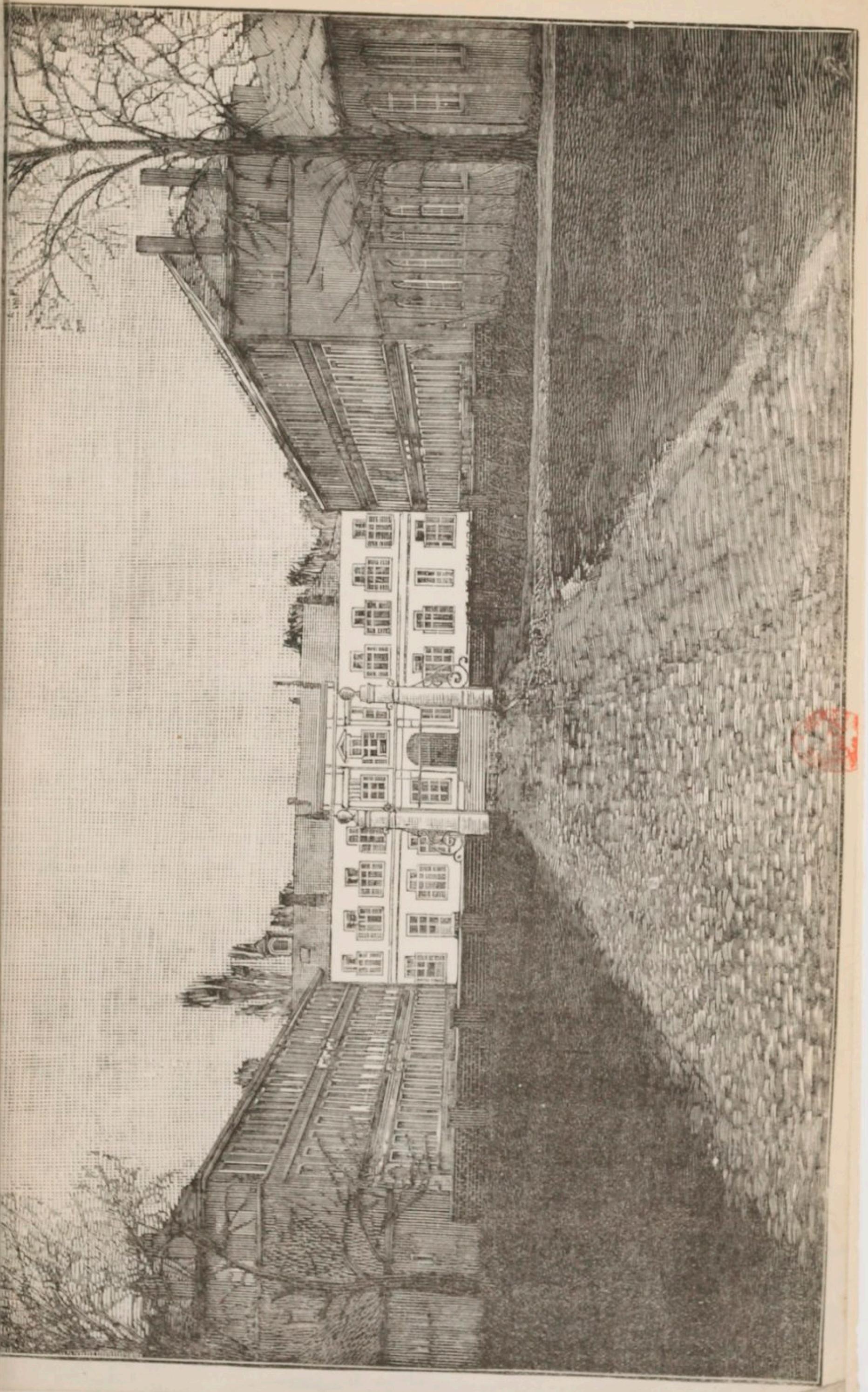
siège, il disait qu'il aurait voulu qu'on ne les séparât pas dans la distribution des récompenses, et que si chacun avait fait son devoir, il n'en était pas un seul qui fût, autant que lui, resté maître de lui-même.

La marque distinctive du commandant Cattelin était réellement la fermeté de caractère. Sérieux et travailleur, dévoué entièrement à son pays, il avait puisé ses qualités dans une éducation religieuse dont il avait toutes les convictions ; il est mort en vaillant soldat et en bon chrétien, priant avec le prêtre qui l'assistait à ses derniers moments, et après s'être recommandé à Dieu, il mit sous la protection de St-Joseph, sa femme, sa fille et sa famille.

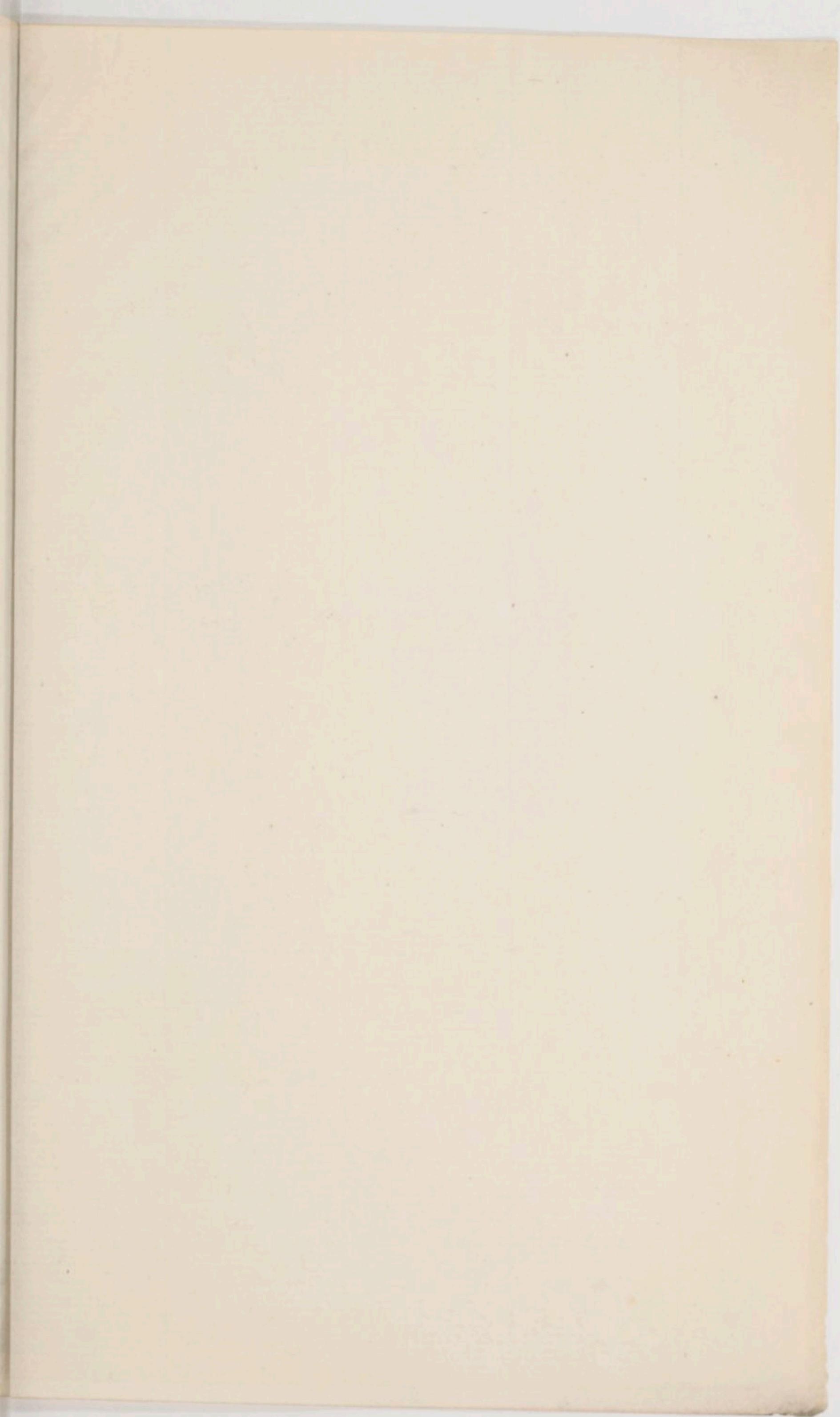
NOTA. — Ces derniers détails sont extraits d'une lettre de l'aumonier de l'hôpital d'Hanoï.

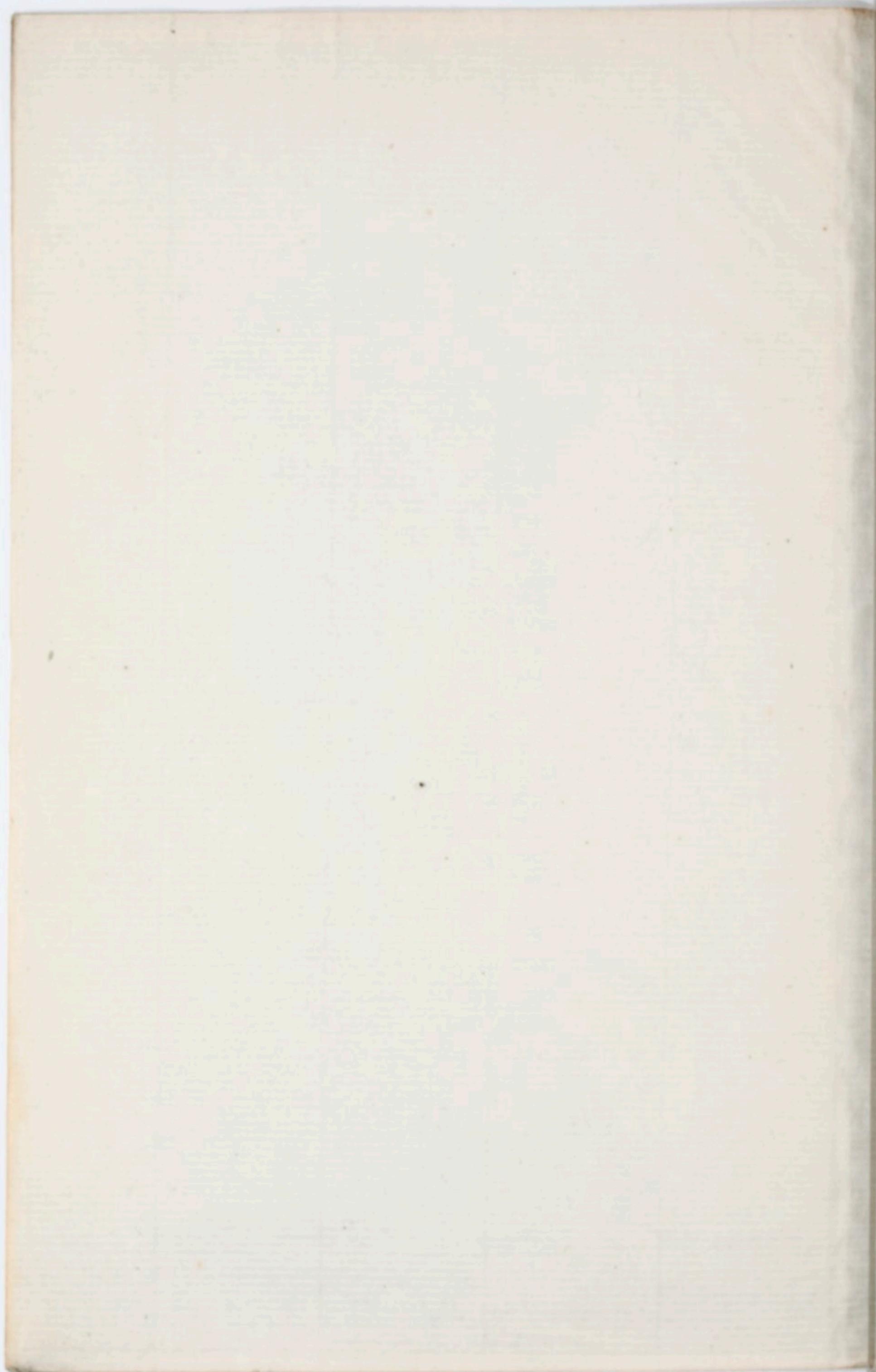
Le corps du commandant Cattelin repose dans le cimetière d'Hanoï.

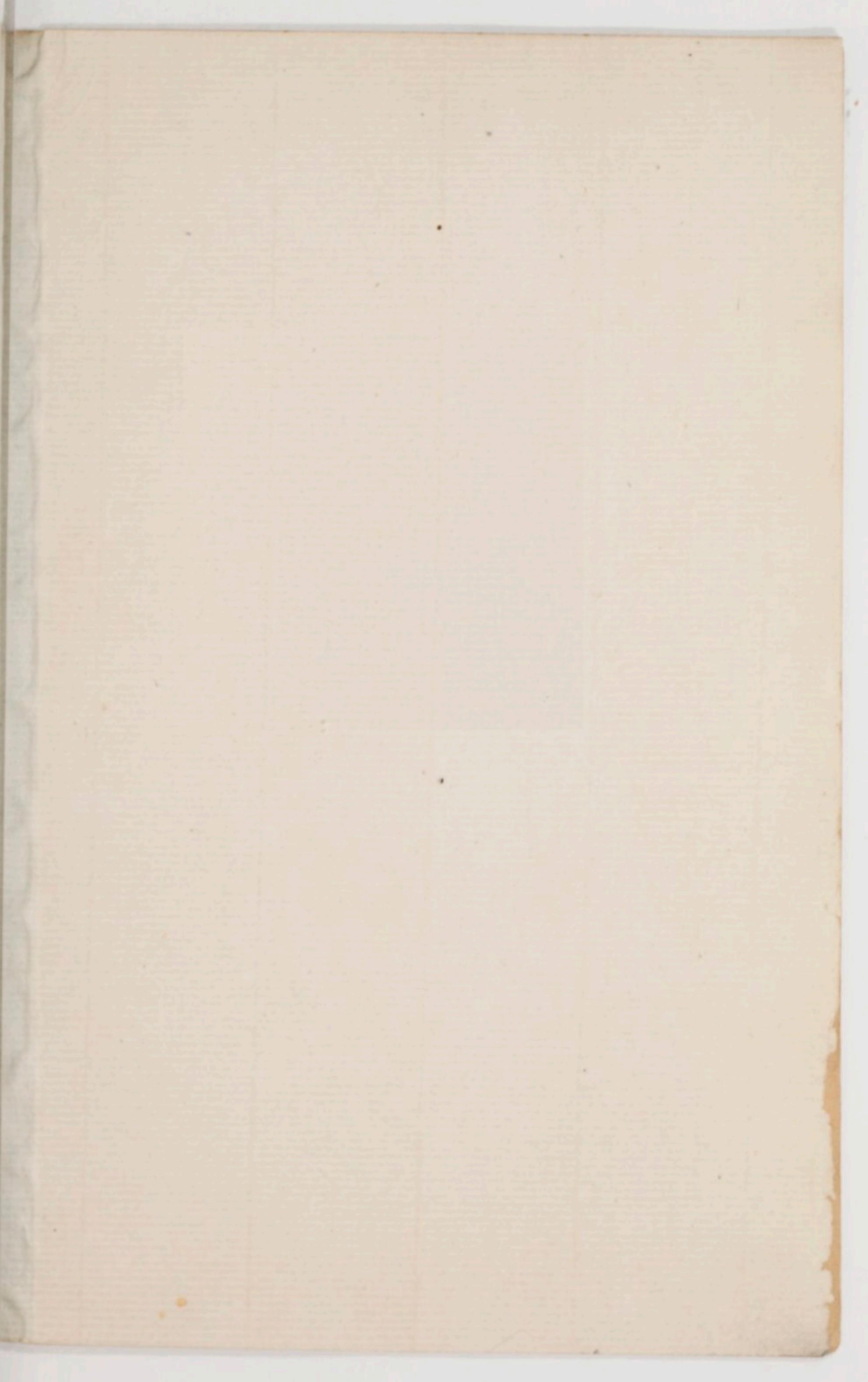




32







BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 00756539 5